



**COMMUNE DE
DOMALAIN**
(Ille et Vilaine)

Séance du mercredi 26 juin 2019

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-six juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de DOMALAIN s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur OLIVIER Christian, Maire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux, le 19 juin 2019.

Présents : M. OLIVIER Christian, M. TESSIER Daniel, Mme PINCEPOTTE Monique, Mme CHEVRIER Christine, M. GALLON Loïc, Mme DOINEAU Brigitte, Mme BASLE Marie-Josèphe, Mme RESTIF Isabelle, M. DESILLE Yvan, M. FOLLIOU Philippe, Mme DUFLOS Béatrice, Mme LIGOT Brigitte, M. HUET François, Mme FURON Maryse, M. VETIER Anthony, M. SUBIRY Anthony.

Nombre de conseillers	: 19
En exercice	: 18
Présents	: 16
Pouvoirs	: 01
Votants	: 17

Absents excusés ayant donné procuration : M. ROLLAND Pierre donne pouvoir à M. OLIVIER Christian

Absent : M. BOULANGER Jean-François

Secrétaire de séance : M. SUBIRY Anthony

Le procès-verbal de la séance du conseil du 11 juin 2019 est adopté à l'unanimité.

COMMANDE PUBLIQUE

2019.07.01. Attribution du marché de réalisation de travaux de modernisation et renforcement de la voirie communale 2019

COMMANDE PUBLIQUE

2019.07.01. Attribution du marché de réalisation de travaux de modernisation et renforcement de la voirie communale 2019

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les offres reçues dans le cadre du marché de réalisation de travaux de modernisation et renforcement de la voirie communale 2019.

La consultation a été lancée le 20 mai 2019. 2 plis ont été reçus dans les délais, 1 hors délais.

A l'issue de l'analyse des offres faite par la commission d'appel d'offres le mardi 25 juin 2019, il ressort que l'offre économiquement la plus avantageuse est présentée par le candidat TPB Travaux Publics de Bretagne aux conditions ci-après :

Chemin de la Blérie : 8 751.50 € HT, soit 10 537.80 € TTC

Chemin à Carcraon : 2 164.50 € HT, soit 2 597.40 € TTC

Aménagement de l'allée du cimetière : 11 704.90 € HT, soit 14 045.88 € TTC

Parking du restaurant : 15 451.40 € HT, soit 18 541.68 € TTC

Aménagement de l'ilot central sur le RD 37 : 36 605.60 € HT, soit 43 926.72 € TTC

TOTAL : 74 707.90 € HT, soit 89 649.48 € TTC

Vu le C.G.C.T

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L2123-1 et R2123-1.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé et délibéré décide à l'unanimité des votants (vote à main levée) de :

- Approuver l'attribution du marché à l'entreprise Travaux Public de Bretagne pour un montant global de 74 707.90 € HT, soit 89 649.48 € TTC
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Vote : pour : 17, contre : 00, abstention : 00

N° DELIBERATION	Objet de la délibération	Date d'affichage	Date d'envoi en préfecture
2019.07.01	Attribution du marché de réalisation de travaux de modernisation et renforcement de la voirie communale 2019	27 juin 2019	27 juin 2019

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h14.

Le secrétaire de séance,

SUBIRY Anthony